

La belle époque des bingos

La bécane a morflé. Aujourd'hui, la came paie plus. » Même s'il n'est plus dans le circuit depuis une paire d'années, Francesco sait très bien de quoi il parle. Il fut longtemps le collecteur des machines à sous clandestines sur le secteur de l'étang de Berre.

Selon les bars, il passait tous les quinze jours, ou tous les mois, relever les compteurs. Et son sac en cuir, « lesté d'un calibre », était toujours bien rempli. « Dans les petits rades, je récupérais 1 000 euros, mais ça pouvait monter jusqu'à 5, 6 ou 7 000 euros par mois », raconte l'homme à la gueule de l'emploi et aux gros bras tatoués.



Au tournant des années 2000, un bingo pouvait rapporter jusqu'à 7 000 euros par mois.

PHOTO A. MAURI

« Les bingos ne tombent pas malade, n'ont pas leurs règles et ne vieillissent pas »

Cette belle époque est selon lui révolue. « Ça rapporte beaucoup moins », constate-t-il, un brin nostalgique. « Avant, les clients avaient de l'argent. Ils jouaient en buvant des coups. Mais avec l'euro et la répression contre l'alcool, il y a moins de monde dans les bars. » Certains d'entre eux auraient même mis la clef sous la porte en raison de la désaffection pour les bingos. « Ils ne tenaient que grâce à ça. Car ce ne sont pas les quatre cafés du matin et les dix pastis servis à l'apéro qui les faisaient vivre », observe Francesco.

L'affaire était en effet rentable, et la répartition juteuse pour tout le monde : un tiers pour le joueur, un tiers pour le patron de l'établissement, un tiers pour les placiers. Ces derniers prenaient tout en charge, via des sociétés de pla-

cement de jeux on ne peut plus légales. « Elles sont déclarées à la chambre de commerce, payent des impôts et des taxes comme toutes les entreprises. » Sauf qu'en plus de louer des billards, des baby-foot ou des flippers, elles installent des bingos, en fournissant une « assurance tous risques » aux bars.

Règlements de compte

« Celui qui se faisait attraper était remboursé de tous ses frais. On lui payait un avocat, on lui donnait de l'argent pour survivre au mitard et sa femme touchait des ronds pour sa petite famille », raconte notre informateur. « Il y avait même une assurance spéciale, à 3 000 francs par mois, pour être prévenu des descentes de police. » Cette garantie

démontre à elle seule combien le « business » pouvait être lucratif. Si les machines à sous ont prospéré un peu partout dans la région, elles ont abondamment alimenté les caisses du grand banditisme dans le triangle Berre l'Etang, Salon-de-Provence, Fos-sur-Mer. Pour Francesco, l'explication est toute simple. « La prostitution marchait mieux à Marseille, un peu moins dans le coin. Et puis, les bingos, ça ne tombe pas malade, ça n'a pas ses règles et ça ne vieillit pas », ironise-t-il. « Il suffit de bien régler la machine, de changer la carte à puce de temps en temps, et ça roule. » Tant que chacun reste dans son coin et s'occupe de son territoire.

La mémoire de notre « gros bras »

regorge ainsi d'histoires de règlement de comptes entre « locaux », maghrébins et gitans. Il parle avec délectation de ces prises de pouvoir musclées, « mais toujours loyales », afin de s'arroger les bénéfices sonnants et trébuchants des bingos.

« Aujourd'hui, les grands boss ont disparu au profit d'une multitude de petites équipes. Ça part plus facilement. Et ce nettoyage arrange bien les flics », analyse notre expert ès-gangstérisme, qui regrette la grande époque des Sabiani, Zampa et autres Le Belge. « Les petits caïds font les cadors, sauf qu'ils parlent trop et qu'ils n'ont pas les épaules assez larges. » Les intéressés apprécieront.

GEOFFREY DIRAT